

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2026

-CADRE RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS - (N° 2740)

Rejeté

N° CD13

AMENDEMENT

présenté par

M. Leseul, M. Dufau, M. Barusseau, M. Delautrette, M. Eskenazi, M. Fégné, Mme Jourdan et
M. Roussel

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« La première loi de programmation détermine les modalités de financement et de fonctionnement d'un établissement public industriel et commercial national chargé de gérer et moderniser le réseau routier national, dont les autoroutes une fois les contrats de concession arrivés à échéance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe socialistes et apparentés vise à acter la création d'un établissement public industriel et commercial national chargé de gérer et moderniser le réseau routier national dont les autoroutes une fois les contrats de concession arrivés à échéance entre 2032 et 2036.

Ces contrats conclus dans les années 50 à 70 ont été particulièrement avantageux pour les sociétés d'autoroute et les renégociations par avenant tout au long de cette période n'ont pas bénéficié à l'État. S'ajoute à cela un suivi économique et financier très parcellaire des contrats.

Alors que le gouvernement semble esquisser une prolongation des contrats de concession, il est indispensable d'anticiper dès à présent, l'échéance de ces contrats et le retour de la gestion de ces axes par la puissance publique.

Selon un rapport du Sénat qui cite l'ART, entre 2022 et 2036, les actionnaires des groupes privés d'autoroutes toucheront 40 milliards d'euros de dividendes. En 2023, les sociétés d'autoroute ont fait un bénéfice de plus de 4,4 milliards d'euros. Ces recettes, dans une période budgétaire contrainte pour la France et les ménages pourraient constituer une solution aux besoins d'investissement massifs dans le domaine des transports et face aux enjeux d'adaptation au changement climatique : réfection des routes, régénération et entretien du réseau ferroviaire, financement et modernisation des transports en commun, baisse des tarifs pour les usagers...